

Image not found or type unknown



Bon de visite agence immobilière

Par **clairette56**, le **19/06/2014 à 18:50**

Bonjour,
Nous avons signé un bon de visite avec une agence immobilière pour un terrain mais notre correspondante commence à nous mettre la pression et à mettre la pression au propriétaire parce que nous sommes en lien, uniquement pour parler des prix.
Je crois que nous ne pouvons pas passer directement avec le propriétaire à cause de ce bon de visite mais peut-on passer avec une autre agence?
Merci d'avance pour vos réponses

Par **Lag0**, le **19/06/2014 à 21:48**

Bonjour,
Vous pouvez, effectivement, passer par une autre agence qui aurait aussi un mandat valide (donc à condition que la première agence n'ait pas un mandat exclusif). Mais à la condition que le prix net vendeur soit le même dans les deux agences, c'est à dire que le vendeur ne favorise pas une agence plus que l'autre.
C'est ce qu'on appelle la libre concurrence entre professionnels.
Attention, beaucoup d'agences font croire que ce n'est pas possible...